

## Commission locale d'information

Auprès du site de Creys-Malville

Réunion plénière du 17 mai 2018

### Compte rendu<sup>1</sup>

#### En présence de :

PRENOM	NOM	TITRE	Présence
Lionel	BEFFRE	Préfet de l'Isère	excusé
Damien	BILBAULT	Directeur du site EDF de Creys-Malville	présent
Etienne	BLANC	Représentant du Président de la Région AURA	excusé
Sylvie	BONNAMOUR	Cheffe du bureau Défense et Sécurité, SIACEDPC	excusée
Olivier	BONNARD	Maire de Creys-Mépieu Président de la communauté de commune du Pays des Couleurs	excusé, représenté par son adjoint
Jean-Luc	BONNET	Délégué syndical FO	présent
Hervé	BONZI	Président de la Fédération départementale de la pêche	excusé
Frédérique	BOREL	Maire de Seillonnaz	excusée
Eric	FOURNIER	Président de l'association Atmo AURA	excusé
Roland	DESBORDES	Président de la CRIIRAD	excusé
Fabrice	DUFOUR	Adjoint de M. Escoffier	présent
Aurélien	EPELY	Inspectrice ASN	présente
Richard	ESCOFFIER	Adjoint au Chef de division	excusé
Yves	FRANÇOIS	Représentant de la Chambre d'agriculture de l'Isère	présent
Claude	GABELLE	Représentant de SFEN Alpes	présent
Chantal	GEHIN	Présidente de la FRAPNA Isère	représentée par M. Marcel Feuillet
Christian	GIROUD	Maire de Montalieu-Vercieu	représenté par M. Alain Bricnet
Frédérique	LUZET	Maire de Saint-Victor-de-Morestel	excusée

<sup>1</sup> Les notes de bas de page sont des compléments techniques apportés par le secrétariat de la CLI.

PRENOM	NOM	TITRE	Présence
Annick	MERLE	Présidente de la CLI de Creys-Malville Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Isère	présente
Thomas	MICHAUD	Sous-préfet de La Tour-du-Pin	représenté par M. Pierre Gindroz
Cendra	MOTIN	Députée de l'Isère	représentée par Mme Laurence Legodec
Pascale	PREVEIRAUT	Sous-préfète de Belley	excusée
Christian	RIVAL	Maire de Morestel	présent
Laurent	ROSETTE	Président de l'association ARSEC	présent
Olivier	ROUX	Président du Conseil départemental de l'ordre des médecins de l'Isère	excusé
Viviane	VAUDRAY	Conseillère départementale du canton de Lagnieu	présente
Stéphanie	VAUX	Responsable communication Centrale de Creys-Malville	excusée

## 1- Accueil de Madame la Présidente

*Mme Annick MERLE*

Mme Merle salue les personnes présentes et les remercie de leur disponibilité. Elle signale que M. Christian Rival, Maire de Morestel, arrivera avec un peu de retard, étant retenu par des obligations au titre de son mandat de Vice-Président du Conseil départemental.

Mme Merle indique que cette réunion est la première rassemblant les élus du nouveau périmètre de la CLI, défini lors de sa réunion plénière du 16 janvier dernier. Des courriers d'information ainsi que la carte du périmètre ont été envoyés à chacun des maires concernés. Il semble que le périmètre nouvellement créé semble pertinent au regard des activités du site.

C'est un périmètre plus restreint que celui des 10 km, en même temps plus étendu que celui des 2 km. Il comprend maintenant 14 communes. A noter l'intégration dans ce nouveau périmètre du chef-lieu de canton Morestel.

Il est important que ce nouveau périmètre, plus cohérent avec la réalité des activités de la centrale, soit le signe d'un nouveau dynamisme de la CLI. Mme Merle profite de cette introduction pour remercier Ariane PONT et son équipe pour l'organisation de ces CLI.

Au cours de cette réunion, outre l'activité régulière de l'exploitant et l'avis 2017 de l'ASN, un sujet qui tient particulièrement à cœur pour le bureau sera abordé : la volonté, comme Mme MERLE vient de l'expliquer, qu'elle porte en temps qu'élue du Département, d'instituer une dynamique inter-CLI iséroises et inter-départements. Quelques éléments seront exposés sur ces sujets.

## 2- Validation du compte-rendu des réunions plénière et publique du 16 janvier 2018

*Mme Annick MERLE*

Entrons maintenant dans le vif du sujet avec la validation du compte rendu de la dernière réunion. Est-ce que ce compte-rendu suscite des remarques ou questions ?

En l'absence de question et remarque, le compte-rendu est validé.

## 3- Représentations à l'ANCCLI : collège des élus

*Mme Ariane PONT*

Mme PONT salue l'assemblée. Dans les représentations de la CLI auprès de l'association nationale des CLI, il fallait, pour que les représentants, qui sont présents ici, soient validés par l'ANCCLI, des représentations de membres du collège des élus. En bureau, Mme MERLE a accepté de représenter la CLI de Creys-Malville auprès de l'ANCCLI, notamment pour son assemblée générale. La CLI est toujours à la

recherche d'un deuxième élu pour représenter la CLI de Creys-Malville. Un appel à candidature est fait auprès des élus intéressés. La représentation à l'ANCCLI, c'est plusieurs groupes de travail mis en place dans l'année, sur des sujets divers (les déchets, la radioactivité...). Cette année s'est déroulé un séminaire sur la santé et le nucléaire. Il y a deux jours de travaux en novembre, en 2018 les 06 et 07 novembre. Ce sont des journées de travail consacrées à :

- L'assemblée générale de l'association nationale des CLI, puisque c'est un format association loi 1901.
- Une journée de réflexion et de travaux sur des sujets intéressant les CLI.

## 4- Actualité de la centrale

### a) Présentation de l'ESS de niveau 1 du 16 janvier 2018

M Damien BILBAULT – EDF

*Le support de la présentation est présenté en annexe.*

M BILBAULT salue l'assemblée et lui souhaite la bienvenue.

De manière traditionnelle, EDF déclare les événements significatifs de sûreté (ESS) de niveau 1. Il y a sept niveaux sur l'échelle INES en termes de gravité : du 0 qui est le moins grave jusqu'au niveau 7 qui est un accident majeur<sup>2</sup>. EDF explique en CLI toute déclaration d'événement significatif.

Le site de Creys-Malville a eu un événement de niveau 1 le 16 janvier 2018. Pour l'anecdote, cet événement s'est passé exactement pendant la dernière réunion de la CLI. *[support de présentation]*

L'atelier MDA, où s'est passé l'événement, est un atelier neuf, construit spécifiquement pour la déconstruction. C'est un atelier de découpe des petits composants. « Petits composants » sur le site, veut dire des composants qui font moins de 15 m de long.

C'est un atelier qui peut découper du matériel pour qu'il puisse rentrer en container déchets, notamment pour réduire le gabarit. Il s'agit soit de matériel radioactif très grand pour que ça rentre dans un container, soit de matériel plus petit mais qui peut potentiellement contenir du sodium.

Concrètement, sur le site, il s'agissait de réduction du sodium avant mise en déchets. Cet atelier est conçu, en termes de sûreté, pour accueillir exactement 40 kg de sodium maximum, sachant qu'il y a un autre atelier pour les plus gros composants qui permet de traiter des composés avec d'autres capacités. Dans le cadre de démarches de réduction du nombre d'objets qui contiennent du sodium dans le bâtiment réacteur, EDF a passé un contrat avec un prestataire avec lequel EDF a l'habitude de travailler. Le contrat consiste en le traitement de différents lots de petits composants qui contenaient du sodium dans cet atelier. Dans ce cadre-là, comme EDF le fait souvent, l'atelier est mis à disposition du prestataire pour qu'il puisse travailler sur ces composants.

En ce qui concerne l'ESS en question, on a constaté une série d'erreurs, que ça soit chez le prestataire ou chez EDF, notamment dans l'identification des matériels à traiter. Ces erreurs n'ont pas été détectées par la surveillance d'EDF. Ce qui fait qu'a été traité dans cet atelier un objet qu'il n'était pas prévu de traiter ici. Dans cet atelier a été ouvert un réservoir qui contenait un produit pâteux qui s'appelle du NaK (sodium avec potassium, un peu plus réactif que le sodium seul). 1 kg de NaK a été mis au jour dans ce réservoir, ce qui ne constitue pas un risque énorme et très dangereux. Ça peut déclencher un incendie mais pas un incendie généralisé. De manière imagée, c'est en quelque sorte comme une grosse allumette, mais s'il n'y a rien à côté, ce n'est pas très grave. Ceci dit, malgré la dangerosité faible de cet incident, EDF constate que des erreurs ont été commises qui auraient pu avoir des conséquences bien plus importantes.

Facteur aggravant, les intervenants ont fait preuve d'un manque de culture sûreté, puisqu'ils se sont rendus compte eux-mêmes que ce n'était pas ce qui était prévu et qu'ils ont quand même poursuivi leur intervention. Objectivement, EDF ne comprenait pas comment une telle situation était arrivée, puisqu'il y a eu plusieurs erreurs consécutives. En creusant l'arbre des causes, en donnant les informations au fil de l'eau à l'ASN et au fur-et-à-mesure qu'EDF travaillait sur les causes, l'ESS a été reclassé : il était initialement classé 0 et, à la demande de l'ASN, il a été reclassé en niveau 1 puisque finalement, plusieurs barrières de sûreté ont été enfoncées.

<sup>2</sup> Il y a eu dans le monde deux événements classés de niveau 7 sur l'échelle INES. Il s'agit des accidents de Tchernobyl en 1986 et de Fukushima en 2011.

L'atelier est pour le moment à l'arrêt. Une revue complète de toutes les procédures a été faite pour éviter que ce genre de problématique ne se reproduise. Un certain nombre d'actions ont été réalisées. L'atelier ne va pas tarder à redémarrer, d'abord en découpant des déchets radioactifs non sodés et puis le traitement des déchets sodés va reprendre.

## b) Point sur le démantèlement à Creys-Malville

M Damien BILBAULT

*Le support de la présentation est présenté en annexe.*

M BILBAULT présente maintenant un point sur le démantèlement à Creys-Malville. Ayant fait une présentation complète récemment, au mois de janvier, il ne reprendra donc pas tous les éléments aujourd'hui.

Dans les grandes lignes, depuis janvier, il y a une avancée qui paraît anodine, mais qui est très importante : le risque anoxie a été presque complètement supprimé dans le bâtiment réacteur, dans plus de 99% des locaux.

C'est un risque qui était important pour les travailleurs et qui désormais n'existe plus. Maintenant, quand on va dans le bâtiment réacteur de Creys, on n'est plus obligé d'avoir chacun son oxygène-mètre puisque le sodium dans la cuve a été supprimé. Il n'y a donc plus besoin d'avoir de gaz neutres sur l'installation. On a supprimé un risque très important, potentiellement mortel, dans le bâtiment réacteur pour les travailleurs. Ce point est très important pour EDF.

La centrale poursuit ses différentes activités qui vont durer sur l'ensemble de l'année, sauf le traitement chimique du sodium puisque, comme présenté, l'atelier concerné est arrêté depuis le 16 janvier [*support de présentation*].

La grosse activité pour le site va être l'ouverture de la cuve qui devrait avoir lieu au mois de septembre 2018, sous réserve d'une autorisation de l'ASN qu'EDF attend. Pour pouvoir faire ça, il y a deux choses à faire en parallèle :

- Nettoyer la dalle pour pouvoir ouvrir les bouchons.
- Préparer l'endroit de traitement pour le bouchon qui ferme la cuve. Il va être mis dans un atelier pour le découper.

M BILBAULT montre des photos du nettoyage de la dalle et de la préparation de cet atelier. [*support de présentation*]

Il y a trois bouchons les uns à l'intérieur des autres : Bouchon Couvercle Cœur, PBT [*Petit Bouchon Toumant*] et GBT [*Grand Bouchon Toumant*]. Les deux petits, par exemple, font 220 tonnes. Comme n'importe quel système qui tourne, il y avait l'équivalent de roulements qui permettaient de les faire tourner tout en gardant leur étanchéité. Ce sont des anneaux mis les uns sur les autres. Ces anneaux sont retirés un par un, et ils sont maintenant découpés.

[*support de présentation*] Anneau d'étanchéité du grand bouchon tournant que l'on retire et que l'on découpe. Les anneaux qui sont à l'extérieur, c'est-à-dire ceux qui sont en contact avec la cuve, sont conventionnels, non radioactifs, par contre ceux qui sont à l'intérieur sont, eux, radioactifs. EDF commence par les non-radioactifs en les découpant dans une machine qui s'appelle Pauline.

M BILBAULT présente la machine Pauline [*support de présentation*] :

- Scie à câble, entièrement confinée, avec aspiration et traitement des fumées : même si on était en train de découper un bouchon conventionnel, les derniers éléments sont radioactifs donc les poussières sont à collecter.
- L'idée est de réduire l'anneau en tronçons que l'on peut voir sur le support de présentation pour pouvoir les évacuer vers les centres de stockage des déchets.
- Pendant que le premier anneau était découpé, la deuxième bride était enlevée. Il y a trois brides pour chacun des bouchons.

M BILBAULT présente les photos [*support de présentation*] : comparaison entre mars 2017 et mars 2018. Le chantier avance.

La deuxième partie du chantier est la préparation de l'atelier de découpe dans le bâtiment réacteur qui permet de recevoir ces bouchons et notamment le bouchon couvercle cœur qui est dans la partie la plus centrale. Il pouvait soutenir les barres de commande qui servent à contrôler la réaction dans le réacteur et qui sont dans les parties les plus irradiantes de l'installation, avec notamment des parties où il n'est pas

souhaitable que des hommes aillent au contact faire les découpes. Cet atelier est donc entièrement téléopéré. Pour se faire, un atelier a été créé dans un local qui a déjà été démantelé : l'endroit où il y avait les boucles secondaires de sodium de l'installation qui ont été démantelées entre les années 2010 et 2015. Il y en a quatre dans le bâtiment réacteur, entièrement vidés de leurs installations initiales, il ne reste rien à l'intérieur. Sur la présentation, M BILBAULT propose une maquette numérique de l'état de l'installation tel qu'il devrait être début octobre 2018. On y voit l'atelier dans lequel est suspendu le fameux bouchon couvercle cœur avec la partie la plus en bas qui est la partie la plus irradiante. Il est suspendu par le haut avec un système (en bleu) qui reprend la charge et qui au fur-et-à-mesure qu'on le découpera avec le robot fera descendre le bouchon.

Comme c'est un atelier où il y aura des risques pour le personnel, des voiles béton ont été créés, permettant d'atténuer la radioactivité. Il y a différentes salles qui servent à gérer la ventilation, les vestiaires, le poste de pilotage. Et puis une zone où les déchets seront acheminés, puisque forcément, on va gérer des déchets, ils seront eux aussi préparés en amont, et le robot les poussera dans un espace *ad hoc*. EDF a fait de nombreuses opérations de préparation de cet atelier pour réussir à y entrer ces installations-là.

*[support de présentation]* M BILBAULT présente les photos du trou permettant la descente des matériaux avant et après agrandissement (ce trou se situe dans la dalle qui servait initialement à empêcher un feu sodium de grande ampleur dans l'installation. Elle a donc une épaisseur importante de béton fortement armé). A l'intérieur de ce trou, des murs de béton et des moyens de manutention ont été montés. Les murs de béton ont été peints, recouverts de peinture qu'on appelle décontaminable : c'est une peinture facile à laver s'il y a des poussières radioactives pour éviter que la radioactivité ne rentre dans le béton. Dans cet atelier, seront installés des moyens de découpe (y compris de la meuleuse impliquant de grandes projections d'étincelles). Afin d'éviter les dégradations dues aux projections, la peinture a été recouverte de plaques de protection. L'atelier est donc entièrement tôle. Les morceaux qui vont être découpés sont dans l'ensemble assez lourds, ils vont tomber par terre, et vont aller poinçonner le sol. Le sol a donc été entièrement tôle. Le robot disposé dans la salle dispose également d'un système de balayette et d'aspirateur pour nettoyer les poussières radioactives qu'il ne faut pas laisser trainer. Ces travaux ont été réalisés à la fin de l'hiver dernier.

Début mars est arrivé sur site le fameux robot, appelé Rodin. C'est un robot qui est original, il en existe des milliers d'exemplaires dans le monde, mais c'est normalement un robot utilisé sur des chaînes de manutention et de fabrication d'automobiles. EDF a choisi ce type de robot car ce sont des robots qui ont l'habitude de travailler 24h/24 pendant des années avec des cadences extrêmement élevées. Ils sont très robustes et ne tombent quasiment jamais en panne. C'est important pour EDF. En effet les robots téléopérés sont choisis pour travailler dans des zones où l'intervention humaine, nécessaire pour la maintenance, est à éviter. La robustesse et la fiabilité de ces équipements sont donc primordiales. Evidemment, EDF a dû faire quelques adaptations pour que le robot corresponde aux besoins. Par exemple, ce robot peut aller chercher ses propres outils selon ses besoins. Pour pouvoir bouger partout dans la salle, EDF a positionné le robot sur un autre robot, qui bouge et qui permet de faire des allers-retours. L'ensemble pèse 11 tonnes.

Sur les travaux classiques de démantèlement, sur ce que l'on appelle le chemin critique, les choses avancent. EDF va prochainement ouvrir la cuve et enlever les bouchons. Il est à noter que l'outil qui va être fortement sollicité pendant cette phase-là est le pont polaire de l'installation. En prévision de cette forte mobilisation, EDF a lancé une révision générale du pont polaire. EDF a fait des réglages et de la maintenance de la voie de roulement du pont polaire dans le bâtiment réacteur. *[support de présentation]* Ces activités se sont déroulées pendant tout le mois de février 2018. Il convient de noter que pendant ces travaux de maintenance (pendant un mois), le moyen de manutention principal est bloqué, ce qui limite les actions autres. Il est donc très compliqué d'adapter les activités pour que tout le monde ne se retrouve pas au chômage technique le temps de réparer le pont.

## c) La mission d'expertise-conseil à Monju

M Damien BILBAULT

*Le support de la présentation est présenté en annexe.*

M BILBAULT avait parlé, lors d'une dernière CLI, de l'intervention à venir d'EDF auprès d'un site au Japon. On parle ici du site de Monju.

Monju est le nom d'un réacteur présent sur l'installation nucléaire de Tsuruga, située sur une île du Japon face à la mer de Chine. Monju est un réacteur expérimental qui est en fait un « petit frère » de Superphénix. *[support de présentation]*

Il s'agit d'un réacteur de 280 MW. En termes de puissance, il est cinq fois plus petit que Creys-Malville. Il a quasiment la même technologie. Il est refroidi au sodium, beaucoup de choses sont du même type de fonctionnement. C'est un réacteur qui vient de passer à l'équivalent d'un statut en démantèlement. Sa construction a démarré en 85, il a été achevé en 91, mis en service en 94 et puis il n'a pas beaucoup fonctionné. Il y a eu différentes séries d'incidents. Il aurait dû redémarrer après la dernière série de travaux début avril 2011. Evidemment, avec l'accident de Fukushima fin mars 2011, le réacteur n'a jamais obtenu le droit de redémarrer. Le gouvernement japonais a décidé en décembre 2016 de l'arrêter et de commencer son démantèlement. Il y a peu de réacteurs en démantèlement de ce type-là dans le monde. Cela fait presque un an que des équipes japonaises de plus en plus nombreuses viennent à Creys-Malville pour chercher à conforter leur stratégie de démantèlement : d'abord déchargement du combustible, traitement du sodium, etc.

Le déchargement du combustible va démarrer en juillet 2018. Comme le Japon débute ce démantèlement, ils sont venus chercher chez EDF l'expertise et les conseils. Dans le démantèlement des réacteurs au sodium, il y a différentes étapes. La première est le déchargement du combustible. La deuxième est le traitement du sodium. La troisième est le démantèlement électromécanique du reste du réacteur.

Puis évidemment à la fin, on démolit les bâtiments, on assainit et on déclassifie finalement le site. M BILBAULT montre sur le support de présentation où en sont les Japonais par rapport à Superphénix. Même si on considère que leur réacteur étant plus petit, il est probable qu'ils aillent plus vite que nous, on peut considérer que la France a une quinzaine d'années d'avance sur eux. EDF peut donc faire du conseil auprès des japonais, puis éventuellement après faire des partenariats et passer en phase commerciale.

Il y a un mois, plusieurs experts de Creys-Malville sont partis au Japon pour visiter l'installation. Dans un premier temps, les équipes se sont concentrées sur la partie déchargement. EDF les a aidés et a présenté son retour d'expérience sur cet enjeu. EDF a ensuite fait 17 recommandations, dans 5 domaines, la sûreté, le sodium, la maintenance, les modifications. Et puis des recommandations sur un risque à prendre en compte qui est évident pour EDF (tant l'organisation que la partie ressources humaines) : comment faire, dans le temps du démantèlement, pour garder les ressources humaines et garder la motivation des gens même si leur métier change ? C'est un vrai point d'inquiétude pour les équipes japonaises, qui sont, de fait, preneuses du retour d'expérience de Creys-Malville.

#### d) Le suivi environnemental à Creys-Malville

M Damien BILBAULT

*Le support de la présentation est présenté en annexe.*

Le dernier point, présenté à la demande des membres de la CLI, concerne le suivi environnemental de Creys-Malville.

Comme toute installation nucléaire de France, le site de Creys-Malville est soumis à un certain nombre d'exigences et de règles, qui sont faites pour surveiller en permanence l'impact de l'installation sur l'environnement, grâce à un certain nombre de types de mesures différentes. Il y a une équipe dédiée sur le site, avec une quinzaine de personnes qui disposent d'un laboratoire de contrôle des effluents, laboratoire qui permet de mesurer la radioactivité. Il y a un certain nombre de stations de prélèvements présentes soit sur le site, soit en dehors entre 1 et 5 km autour du site. Il y a quatre stations situées à 1 km autour de la centrale. Il y a aussi des capteurs qui permettent de vérifier de manière spécifique le tritium. EDF surveille l'eau, l'air, et effectue des mesures complémentaires notamment organisées de manière annuelle pour permettre d'avoir des mesures au long cours notamment par l'IRSN. Les détails sont présentés sur le support de présentation *[support de présentation]*.

L'analyse de l'air : au quotidien, il y a des systèmes qui filtrent l'air, qui recueillent les poussières. EDF vérifie la radioactivité présente dans ces poussières pour vérifier si les éléments mesurés ne sont que de la radioactivité naturelle ou s'il y a un souci. Tous les jours, ces poussières sont prélevées sur des filtres pour être analysées ensuite. L'ensemble de ces résultats, relatifs à tous ces contrôles, est public et accessible. EDF met ces données à jour tous les mois sur le site : [www.mesure-radioactivite.fr](http://www.mesure-radioactivite.fr). Les mesures ne sont pas sur le site EDF.

EDF mesure également ce qui s'appelle la mesure gamma ambiant, le rayonnement, qui est mesuré en continu. Il est mesuré au même endroit à 1 km. Il est également mesuré à 5 km autour de l'installation. Il y a

des stations avec des conventions avec les personnes concernées. Les stations sont situées à Montagnieu, Bouvesse, Lancin et Lhuis. Les mesures à 1 km sont retransmises en permanence en salle de surveillance du site. A 5 km, les mesures sont enregistrées et les résultats sont analysés tous les mois. De la même façon, les résultats sont inscrits sur le site cité plus haut : on constate sur le site internet qu'on ne voit jamais autre chose que le rayonnement naturel moyen de la région qui est au maximum de  $0,1\mu\text{Sv.h}^{-1}$ . Evidemment, si un pic était un jour détecté, le site préviendrait immédiatement les autorités et les services de l'Etat.

La centrale dispose également d'un collecteur d'eau de pluie avec des pluviomètres spécifiques qui récoltent l'eau. Cette eau est analysée deux fois par mois. Et de la même façon, les résultats sont déposés sur le site dédié. Là non plus, aucune alerte n'est posée.

EDF surveille également les eaux souterraines. Pour cela sont utilisés ce que l'on appelle les piézomètres. Ce sont des forages [*support de présentation*], il y en a un ou deux qui sont en dehors du site. Il s'agit de grands tuyaux qui permettent d'aller puiser de l'eau dans la nappe. Suivant les différents piézomètres, EDF va vérifier soit la présence ou l'absence de substances radioactives, soit la présence ou l'absence de différents marqueurs chimiques de tous types, par exemple les métaux (mais pas uniquement), soit simplement la hauteur de la nappe.

EDF surveille également quotidiennement l'eau du Rhône. L'eau du Rhône est surveillée, à l'aval, là où le site rejette de l'eau ainsi qu'à l'amont (EDF n'est pas responsable à 100% de la qualité de l'eau du Rhône). EDF prélève à trois endroits : l'un juste à l'amont du site, un autre au niveau du rejet principal et le dernier à l'aval au niveau de la station d'épuration de Bouvesse. Pour le moment, et il n'y pas de raison que cela change, les valeurs mesurées sont conformes avec ce qui est imposé. EDF le mesure tous les jours et les résultats sont disponibles sur le site internet dédié.

Le site produit certes des rejets gazeux mais aussi liquides<sup>3</sup>. La différence de traitement est que les mesures de rejets gazeux se font en continu via la ventilation du bâtiment réacteur. Toutefois, la mesure des rejets liquides ne fonctionne pas de la même façon. La centrale remplit ce qu'on appelle des « bâches », d'énormes bidons. Ces bidons sont stockés avant déversement dans le Rhône. A partir du moment où il commence à y avoir un certain niveau dans ces réservoirs, EDF a l'obligation de vérifier deux choses avant de rejeter ces liquides : premièrement, que le débit est suffisamment important dans le Rhône., deuxièmement, réaliser une mesure avant rejet de ce qu'il y a dans ces bâches. Si ces deux choses sont compatibles à ce moment-là, EDF réalise le rejet. Evidemment, pendant le rejet, EDF refait l'analyse et respecte tout ce qui est imposé là-dessus.

EDF réalise aussi des mesures sur ce qu'on appelle « le suivi environnemental ». Les mesures ne sont pas faites dans le milieu immédiatement mais dans le lait, l'herbe, les poissons. EDF fait des prélèvements et analyses du lait des fermes voisines. Idem, dans l'herbe. Et une fois par an, l'IRSN organise une pêche et analyse la chair des poissons dans l'eau du Rhône. La pêche se fait ainsi en amont et en aval pour voir la différence, mais il n'est pas toujours facile d'interpréter des résultats, puisque les poissons bougent.

Là aussi, ces derniers temps, aucune alerte n'est posée sur ces analyses-là.

---

<sup>3</sup> Les rejets effectués par EDF sont soumis à l'arrêté rejet, document à valeur légale délivré par l'ASN.

## Question 1

*M Yves FRANCOIS – Chambre de l'agriculture*

Concernant ce que vous appelez le suivi environnemental, vous faites des prélèvements de lait et d'herbe. Il me semble qu'il y aurait peut-être encore un élément qu'il serait intéressant à regarder de près, c'est la viande, parce qu'il y a des phénomènes de concentrations qui peuvent être éventuellement différentes. C'est une suggestion que je fais. Reste à savoir si c'est facile ou pas.

Est-ce que vous avez une carte des fermes sur lesquelles sont prélevés les éléments comme le lait et l'herbe ?

*M Damien BILBAULT*

Je ne l'ai pas là mais je peux vous la transmettre. Il n'y a rien de secret. Je sais qu'il y en a qui sont de l'autre côté du Rhône. Il y en a qui sont sous le vent, parce qu'il y a un vent dominant dans la région. Il y en a des deux côtés du vent.

*M Yves FRANCOIS*

Si je pose la question en fait, c'est parce qu'il y a quelques temps, peut-être un an ou deux, sur la carte que vous aviez montrée, il semblait que sur la partie un peu plus au nord, il n'y avait pas de prélèvement ou très peu. C'était simplement pour voir s'il était possible d'en faire un ou deux vraiment sur la partie concernée par le « vent du sud ». Vous faites des prélèvements à Briord mais on sait très bien que le vent du sud, quand il remonte, ne passe pas par Briord par exemple.

## 5- Bilan du contrôle de l'ASN en 2017

*Mme Aurélie EPELY – ASN*

*Le support de la présentation est présenté en annexe.*

Aurélie EPELY fait partie de la division de Lyon de l'ASN. Elle est l'inspecteur en charge du suivi du site de Creys-Malville. Elle présente ici le bilan du contrôle de l'ASN pour l'année 2017 puis glissera un petit peu sur 2018 puisque l'année est déjà un peu avancée.

Mme EPELY commence par le retour sur les inspections réalisées par l'ASN. En 2017, huit inspections ont été réalisées, et deux en 2018. Pour 2018, on peut en rajouter une qui a été réalisée cette semaine sur un sujet qui touche le réexamen de sûreté dont on va reparler par la suite. A noter sur ces différentes inspections qui touchent différents thèmes : une inspection réactive a été réalisée en juillet 2017 suite à un départ d'incendie sur les déchets présentant des traces de sodium. Et une autre inspection réactive a été réalisée début 2018 suite à l'événement touchant un écoulement de NaK dans la cellule MDA, l'événement dont a parlé M BILBAULT tout à l'heure.

Par rapport au déroulement général des inspections : l'ASN a constaté une bonne préparation et un bon déroulement des inspections, y compris lorsqu'elles sont réalisées de manière inopinée puisque l'ASN en a réalisé quatre en 2017 de manière inopinée. L'ASN a pu constater également un suivi rigoureux et une mise en œuvre effective des engagements pris par l'exploitant. Toutefois, l'ASN a pu constater que la qualité des réponses apportées mériterait d'être améliorée. L'ASN attend un effort de la part d'EDF pour mieux vérifier les éléments qui lui sont transmis.

Mme EPELY présente maintenant les événements significatifs. Pour l'année 2017, treize événements ont été déclarés à l'ASN. A mentionner principalement, l'événement qui a eu lieu en juillet 2017 qui a déjà été mentionné : l'incendie sur des déchets présentant des résidus de sodium. Une inspection réactive a eu lieu. Cette inspection a mis en évidence d'une part des défaillances dans la maîtrise des prestataires, puis a donné lieu d'autre part à la déclaration d'un événement supplémentaire pour le non-respect du référentiel déchets qui s'applique au site de Creys-Malville. A noter également, en termes de nombre, des événements concernant les fuites de fluide frigorigène<sup>4</sup>.

Toujours sur les événements significatifs, mais cette fois pour l'année 2018, cinq événements ont été déclarés à ce jour. A noter principalement, l'écoulement de NaK qui a eu lieu dans l'atelier MDA et qui a donné lieu à un classement de niveau 1 sur l'échelle INES, sujet qui a été évoqué par M. BILBAULT en début de réunion. Ce point-là sera développé juste après.

<sup>4</sup> Les fluides frigorigènes sont utilisés dans des systèmes de refroidissement (type climatisation). Ce sont des gaz à effet de serre.

A noter également, un autre événement déclaré à l'ASN pour 2018 : l'indisponibilité d'une motopompe de secours dont la durée d'indisponibilité est au-delà du délai d'un mois qui est autorisé par les règles d'exploitation. Cette indisponibilité est due apparemment à un problème d'approvisionnement du matériel. L'exploitant a mis en place des dispositions compensatoires. A ce stade, l'ASN attend que l'exploitant démontre la robustesse et la pérennité de ces mesures compensatoires.

Revenons plus spécifiquement sur l'événement du 16 janvier 2018, qui concernait l'écoulement de NaK lors du traitement d'un matériel à l'intérieur de l'atelier MDA. Suite à cet événement, l'ASN a mené une inspection réactive la semaine suivant l'événement. A travers cette inspection, l'ASN a pu mettre en évidence des incohérences entre les différents documents utilisés par le prestataire et une insuffisance dans la surveillance réalisée par EDF sur le sous-traitant. Suite à ça, l'ASN a demandé à EDF de mettre en place un plan d'action préalable à la reprise des activités dans cet atelier qui n'a pas redémarré à ce stade, comme l'a dit M BILBAULT. Etant donné que cet événement a mis en évidence des défaillances successives dues à un manque de rigueur et de culture de sûreté de l'exploitant, l'ASN a demandé à EDF de classer cet événement au niveau 1 de l'échelle INES. C'est ce qu'a réalisé EDF dans la foulée de la demande de l'ASN.

Côté ASN, quand un événement est classé de niveau 1, un avis d'incident est rédigé. Il a été diffusé le 08 février 2018 à la CLI, à la Préfecture et à EDF. L'avis d'incident est également paru sur le site internet de l'ASN.

Mme EPELY présente maintenant quelques thèmes de vigilance identifiés à la suite de ces différents événements et inspections. Un premier thème concerne la surveillance des prestataires, à la suite notamment de deux événements significatifs qui ont montré une insuffisance de maîtrise des prestations confiées à des intervenants externes intervenant sur le site. Par rapport à ce sujet, des actions ont déjà été lancées à la suite d'inspections réalisées en 2017, notamment une refonte du processus d'autorisation et de suivi des travaux, ainsi qu'un guide d'aide à la rédaction des programmes de surveillance. Le programme de surveillance aide normalement EDF à bien identifier les points de surveillance importants dans la maîtrise des prestataires. L'ASN attend la mise en place de mesures ambitieuses sur ce sujet, notamment sur la cellule MDA avant la reprise des activités dans l'atelier. Par rapport à tout ça, la centrale dispose d'actions correctives et d'un plan d'action que l'ASN a commencé à suivre et suivra pendant l'année 2018.

Le second sujet concerne la gestion des situations d'urgence. Il y a eu d'abord une inspection réactive suite à l'événement sur les déchets sodés en juillet 2017. Suite à ça, environ un mois après, une inspection sous forme d'exercice de crise a été réalisée. Au cours de ces deux inspections, l'ASN a mis en évidence des défaillances dans le processus d'alerte à la fois interne et externe, des défaillances dans le diagnostic de la crise et également des insuffisances de traçabilité. Par rapport à ça, EDF a mis en place un plan d'actions plutôt ambitieux qui a été présenté à l'automne 2017 par la direction du site à l'ASN. Ce plan d'action a fait l'objet d'un examen lors d'une inspection en début d'année 2018. L'ASN a pu voir qu'une bonne partie du plan d'action était déjà mise en œuvre. L'ASN va s'attacher au cours du reste de l'année 2018 à suivre la finalisation de la mise en œuvre de ce plan d'action. L'ASN réalisera très probablement de nouvelles inspections pendant l'année pour vérifier la bonne mise en œuvre de ce plan.

Le dernier sujet concerne la gestion des déchets. De même, les deux événements qui ont été mentionnés et qui ont eu lieu en 2017 et 2018 sont en lien avec la gestion des déchets. Par ailleurs, de nombreux écarts ont été relevés dans le cadre des inspections durant l'année 2017. EDF a mis en place un plan d'action qui doit permettre la définition et la clarification de certains principes de gestion des déchets qui aidera à améliorer les choses sur le terrain et également à renforcer la surveillance des prestataires en charge des activités, dont la responsabilité incombe à EDF.

Ces points sont vérifiés au cours des inspections mais le seront également dans le cadre de l'examen d'un document qu'a transmis EDF à l'ASN concernant l'étude déchets. C'est le référentiel déchets qui est appliqué sur le site. L'ASN pourra vérifier ces points là dans le cadre de ce document de référence.

Un petit point sur les réexamens périodiques en cours : ce sont les réexamens de sûreté qui permettent de faire l'examen de conformité de l'installation et également une réévaluation de la sûreté de l'INB. Il y a deux réexamens en cours, un pour chaque INB du site. Ces instructions sont encore en cours et bientôt finalisées pour l'INB 141, l'APEC. Pour le réacteur Superphénix, l'examen est encore en cours. Par rapport à ce sujet, l'ASN a réalisé une inspection cette semaine, axée sur la méthodologie propre utilisée par EDF pour la réalisation de ces deux réexamens. A l'issue de toutes ces actions, l'ASN prescrira les renforcements nécessaires pour la poursuite du fonctionnement de l'installation pour les dix années suivantes.

Pour conclure, voici quelques points globaux concernant l'avis de l'ASN sur la sûreté de l'installation dans son ensemble. L'ASN considère que la sûreté des opérations de démantèlement actuellement en cours sur Superphénix et l'exploitation de l'APEC sont assurées de manière globalement satisfaisante. L'ASN relève le travail pertinent réalisé par EDF en 2017 sur les rétentions qu'il considère comme ultimes et pour

améliorer la gestion des rétentions mobiles et le transfert des effluents liquides. Par contre, l'ASN attend d'EDF une amélioration de la maîtrise de ses prestataires, notamment sur le sujet de la gestion des déchets, la clarification des règles applicables à la gestion des déchets et bien sûr la mise à jour de ces règles, et la mise en œuvre du plan d'amélioration de la maîtrise des situations d'urgence qui a été présenté à l'ASN à la fin de l'année 2017.

## 6- Actualités de l'ANCCLI et de l'inter-CLI

*Mme Annick MERLE*

Lorsque le Président du Département Jean-Pierre BARBIER lui a confié, dans le cadre de sa vice-présidence, cette compétence des CLI, l'un des souhaits de Mme MERLE était de redynamiser ces instances et de favoriser une dynamique inter-CLI. Mme MERLE profite de sa prise de parole pour saluer sa collègue Viviane VAUDRAY, Conseillère départementale de l'Ain. A ce titre, Mme MERLE se rendra demain avec Ariane PONT à Saint Vulbas (01) pour visiter le site ICEDA et assister à la CLI du site du Bugey.

En Isère, le 18 juin, aura lieu une visite du site de Saint Alban : tous les membres de toutes les CLI iséroises ont été invités.

En 2017 avait eu lieu une rencontre de tous les membres des CLI de l'axe Rhône (Sud-Est), de l'Ain jusqu'à Marseille. Le souhait d'essayer de continuer à travailler ensemble et à pouvoir dynamiser ces instances est très présent. Afin de poursuivre ces échanges, Mme MERLE et ses collaborateurs sont en train de préparer les prochaines rencontres des CLI du Sud-Est.

Le secrétariat de la CLI travaille à l'organisation de ces journées, en reprenant les axes de travail ébauchés lors des rencontres de 2017. Mme MERLE espère arriver à tenir l'objectif. Le programme qui sera élaboré apportera plus de précisions. Si les membres de la CLI ont des suggestions de pistes de travail, ils peuvent s'adresser au secrétariat de la CLI. De même, le secrétariat de la CLI organisera à partir de septembre un groupe de travail pour organiser ces journées : tous les volontaires sont les bienvenus.

### Question 2

*M Yves FRANCOIS*

**Est-ce qu'il serait possible de recevoir la présentation qui a été faite aujourd'hui sur nos adresses mails ?**

*Mme Ariane PONT*

Bien-sûr, les présentations vous ont normalement été envoyées en amont de la réunion.

*M Yves FRANCOIS*

**Elles sont légèrement différentes.**

*Mme Ariane PONT*

La présentation de l'ASN est légèrement différente, l'ASN a rajouté des éléments. Quand je diffuserai le compte-rendu, je vous renverrai les bonnes présentations. Normalement, elles vous sont envoyées dès que je les reçois de la part des intervenants.

*Mme Ariane PONT*

Mme PONT continue avec les informations plutôt opérationnelles de la CLI. A propos de l'inter-CLI du Sud-Est, c'est un projet ambitieux, un défi à relever. L'intention est d'organiser ces deux journées de travail au mois de juin 2019. Les dates sont en cours de calage avec l'agenda de Mme MERLE et l'agenda du Président du Département puisque l'entité organisatrice est le Département de l'Isère. L'idée aussi est de constituer un groupe de travail pour pouvoir travailler notamment les sujets qui seront proposés en ateliers. Si des membres des CLI de l'Isère sont volontaires pour participer à ce groupe de travail, ils sont invités à se signaler au secrétariat de la CLI. IL faut noter qu'il n'y aura pas un nombre important de réunions, l'objectif est de maximum quatre réunions. L'idée serait de co-construire ce programme avec chacun des intervenants, que ce soit les « invités » : préfecture, exploitant, ASN, IRSN, ANCCLI ou des membres en plein de la CLI de tous collègues possibles. Les groupes de travail commenceront probablement au mois de septembre.

Lettre de la CLI : le contenu de la lettre de CLI est en cours de finalisation. Relancer ce moyen de communication auprès des populations (la lettre n'était pas parue en 2017) est une volonté forte du Département. La date de parution et de diffusion de la lettre de la CLI aux habitants, dans les boîtes aux lettres, est prévue pour la deuxième quinzaine de juin.

La date de la réunion publique, suite à plusieurs indisponibilités, a été décalée. Elle se déroulera le 30 octobre, à 18h. Cette date vous sera redonnée régulièrement et des rappels seront faits.

Mme PONT aborde le sujet de la contribution à une enquête de l'IRSN, elle refera un mail également à tous les membres de la CLI qui n'ont pas pu être présents aujourd'hui. L'IRSN élabore une enquête pour connaître les besoins des membres des CLI pour une coordination et des ateliers de travail sur certains sujets très techniques au niveau national. Ils essaient de voir, dans les membres des CLI actuelles, si une coordination nationale au niveau des CLI serait intéressante et pertinente. Pour évoquer ces sujets, ils ont besoin d'à peu près deux personnes par CLI qui seraient volontaires pour répondre à une enquête téléphonique qui prend environ une heure et se ferait avant l'été. Si vous êtes volontaires pour répondre à l'enquête de l'IRSN, Mme PONT peut transmettre vos coordonnées. Vous pouvez également le lui dire par mail.

*M Fabrice DUFOUR - ASN*

L'ASN c'est l'autorité administrative, le pouvoir régalien de contrôle par rapport à une réglementation, des décisions etc. L'IRSN intervient quand l'ASN a des problèmes, des questions techniques, l'expert technique. L'ASN saisit l'IRSN pour différents sujets : radioprotection, confinement, pour qu'ils donnent un avis qui après peut déboucher sur des décisions.

*Mme Ariane PONT*

Si vous souhaitez être volontaire soit pour les groupes de travail d'organisation des rencontres inter-CLI du Sud-Est, soit pour la réponse à l'enquête de l'IRSN, faites-le savoir à Mme PONT par mail.

*Mme Annick MERLE*

En l'absence de questions, remarques et suggestion, Mme MERLE remercie l'auditoire et clôt la réunion.

La Présidente de la CLI,  
Vice-Présidente du Conseil  
départemental de l'Isère



Annick Merle

